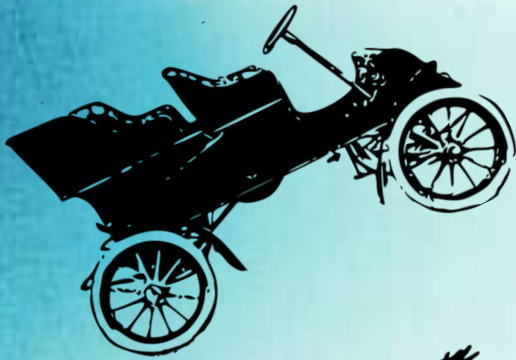


# LE BÉRUCHOT



## spécial associations

Mai 2023, n°74

Inscription TGI 34/08



## ART FLORAL



Le bureau est composé de la façon suivante :



Edith TROPEE (Présidente)



Sylvie Tessier (Secrétaire)



Josiane Rimbault (Trésorière)



Cathy Barrau



Gaby Bénard



Catherine Blot



M-Annick Gardan



Nicole Genouel



Marie-Jo Hory



Michelle Lancelot



Christiane Lebreton



Sylvie Lucas

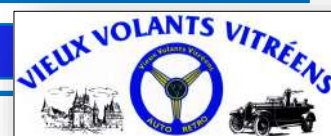


Marie-Jo Vallier

Notre association se compose de 95 adhérentes de différentes communes.  
Les cours sont répartis en 8 groupes de 12 personnes maximum.

**Le bureau « Art Floral Orchidée 35 ». [Contact Edith Tropée 06-33-56-92-15](tel:0633569215)**

## LES VIEUX VOLANTS VITRÉENS



Association créée en 1997.

### Composition du bureau :

- **Président** : Patrick Orhant    **Vice-président** : Alain Terrée
- **Trésorier** : René Lefranc    **Secrétaire** : Nicolas Voltz
- **Membre** : Marc Dacquin

Au 1er janvier 2023, le club compte 38 adhérents.

Notre club est ouvert à tous les passionnés de véhicules anciens, nous organisons 5 à 6 sorties par an que nous décidons lors de l'assemblée générale début janvier.

**Contact : [Patrick Orhant 06-12-81-80-18](tel:0612818018)**

## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Le nouveau bureau de l'amicale des pompiers de Saint M'Hervé s'est constitué :

- **Présidente** : Justine Darielle    **Adjoint** : Thomas Barré
- **Secrétaire** : Cindy Olefs    **Adjoint** : Damien Bellier
- **Trésorier** : Freddy Desille    **Adjoint** : Benjamin Lucas
  
- **Membres** : Jean-Yves Lucas, Mael Rondeau, Arnaud Boutemy

Manifestation :

**Concours de palets + bal des pompiers** : samedi 24 juin 2023

## AMICALE DES PALETISTES



Notre bureau comprend 9 personnes :

- **2 co-présidents** : Maryvonne Caillet et Jérôme Gautier
- **1 président d'honneur** : Joseph Bénard
- **1 secrétaire et son adjoint** : Sylvie Lucas et Gaëtan Guilloux
- **1 trésorier et son adjoint** : Vincent Gadbois et Jérôme Bellier
- **2 membres** : Jean-Louis Tropée et Loïc Breton

Nous organisons 2 concours de palets communaux à l'année pour tout âge, un en avril et l'autre en septembre et ce dernier se finit par un buffet campagnard.

Pour cette année les dates sont :

- **Samedi 30 septembre** : 13h30 salle des sports + soirée à 20h salle Louis Grimoux

Les inscriptions pour les concours se font sur place mais il faut une personne dans l'équipe native ou habitant la commune.

Pour le buffet, vous pouvez vous inscrire auprès d'un membre du bureau.

Pour tout renseignement, **contact : Sylvie Lucas au 06-13-79-37-40.**

On vous attend nombreux à nos concours.

ADP

**Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques =  
support juridique d'un établissement scolaire**

**Une équipe dynamique et investie !**



**Gaëtan DAVARD : membre**  
papa de Louise 8 ans (CE2) et Gabin 4 ans (MS)



**Nolwenn LOUVEL : ressources humaines**  
maman d'Octavie 14 ans, Léone 11 ans et Cléante 6 ans (CP)



**Linda MESSE : secrétaire**  
maman d'Eve 12 ans et Abel 8 ans (CE2)



**Maude BÉGASSE : trésorière**  
maman d'Alexandre 5 ans (GS) et Apolline 2 ans



**Amandine CORDELIER : membre**  
maman de Julia – 6 ans (CP) et Flora – 3 ans (PS)



**William BOURDOIS : membre**  
papa de Soline – 6 ans (CP) et Lisia – 3 ans (PS)



**Stéphanie HERVAGULT : présidente**  
maman de Clément 11 ans (CM2) et Raphaël 8 ans (CE2)

**Quelles sont les responsabilités de l'OGEC ?**

**Une responsabilité sociale**

Recrute et licencie les personnels non enseignant (en accord avec le chef d'établissement).

Co-signe les contrats de travail.

S'assure de l'application de la législation sociale.

Étudie les propositions d'évolution du personnel.

## Quelles sont les responsabilités de l'OGEC ?

### 1- Une responsabilité sociale

Recrute et licencie les personnels non enseignant (en accord avec le chef d'établissement). Co-signe les contrats de travail. S'assure de l'application de la législation sociale. Étudie les propositions d'évolution du personnel.

### 2- Une responsabilité économique, financière et administrative

- Arrête un budget annuel de fonctionnement et d'investissement.
- Assure la gestion de la trésorerie.
- Arrête les décisions concernant les actes de gestion (emprunt bancaire).
- Négocie de façon régulière l'ensemble des contrats avec les fournisseurs (téléphonie, restauration, assurances, maintenances, imprimantes, banque...).
- Entretient des relations avec les tiers (autorités administratives, collectivités, UDOGEC)
- Assume juridiquement la gestion de l'établissement.
- Respecte les règles de la vie associative (élections, tenue des assemblées, tenue des archivages, tenue des compte-rendu...).

### 3 - Une responsabilité dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier

- Assure l'entretien et la restauration des bâtiments (électricité, plomberie, chauffage, vitres, ventilation, peintures, isolation ...).
- Assure l'entretien et la restauration du matériel (étagères, ordinateurs, matériels sportifs et ludiques, matériel pédagogique, mobilier scolaire...).

## Quelles sont les ressources financières de l'OGEC ?

### Les subventions versées par l'état et les collectivités

Elles servent à payer les dépenses de fonctionnement courantes.

### Les contributions des familles

Elles servent au remboursement du prêt bancaire et à l'animation pastorale.

### Les bénéfices de la fête d'été organisée par l'APEL

Les bénéfices de la fête d'été organisée par l'APEL

Elles servent à soutenir les projets pédagogiques, sportifs et artistiques.

### Les jours, horaires et lieu de rassemblement

- Une réunion mensuelle : le mardi soir à 20H à l'école
- Participation à des réunions avec l'APEL afin d'organiser la fête d'été
- Participation à des commissions avec l'APEL afin d'organiser la fête d'été
- Participation à des matinées travaux

### Personnes à contacter

- Mme Stéphanie HERVAGULT au 06-32-59-18-02  
[stephanie.hervagault@orange.fr](mailto:stephanie.hervagault@orange.fr)
- Mme Laurence FOUCHET, cheffe d'établissement au 02-99-76-70-12  
[eco35.ste-anne.st-mherve@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.ste-anne.st-mherve@enseignement-catholique.bzh)



## Composition du conseil d'administration :

- **Présidente** : Anne Le Duault
- **Secrétaire** : Magali Vétier
- **Trésorière** : Audrey Lancelot
- **Membres** : Florine Girardot, Gladys Dherbicourt, Mélanie Brégu, Angélique Neveu, Gabriel Danca, Philippe Alis, Charles Davy, Charles-Edouard Maillard, Anne-Laure Lefort, Anne-Sophie Mauxion.



L'APEL de l'école Sainte-Anne de Saint-M'Hervé est l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre : elle regroupe des parents d'élèves bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école de leurs enfants.

Les membres de l'APEL mettent en place des actions qui permettent de financer des achats pédagogiques (matériel, jeux...) mais également des manifestations (sorties scolaires, cirque, journée Moyen-Âge...).

Ces actions peuvent prendre différentes formes : vente de brioches, de fromages, repas à emporter... Nous organisons l'accueil des familles pour les portes ouvertes, et un pot de bienvenue lors de la rentrée des classes en septembre.

Nous organisons également des "actions sourire" : matinée bricolage de Noël par exemple, qui permet de réunir parents bénévoles de l'association et parents de l'école, qui souhaitent partager un moment convivial avec l'APEL.

L'APEL permet également de faire des rencontres, créer du lien, partager des moments de convivialité. La richesse de chacun, l'implication, la motivation, l'enthousiasme, sont autant de moteurs qui permettent un travail efficace dans la bonne humeur !

Nous travaillons en partenariat avec l'OGEC concernant une des plus grosses manifestations de l'année pour l'école, à savoir la fête de l'été.

Nous nous réunissons une fois par mois à l'école, en général le mardi à 20H.

**Vous pouvez nous contacter par le biais de la cheffe d'établissement de l'école.**





L'association est composée des parents dont les enfants sont accueillis au centre de loisirs. Elle se réunit une fois par trimestre.

L'objectif est de mettre en place des activités à destination des enfants et des familles, comme par exemple soirée jeux de société, soirée parentalité...

Par ces activités mises en place, l'association permet de participer à l'épanouissement de l'enfant, mais également de proposer des activités accessibles à tous sur le territoire.

Lors des différents temps de rencontres, les familles peuvent s'exprimer, donner leur avis et échanger sur différents thèmes qui leur tiennent à cœur.

L'équipe :



**Émilie LE GALL - membre**

Maman de Lucas 5 ans



**Angélique NEVEU - membre**

Maman d'Enora 12 ans et Sacha 9 ans



**Anne-Sophie DAVARD - membre**

Maman de Louise 8 ans et Gabin 5 ans



**Anne-Laure LEFORT - membre**

Maman de Jade 11 ans, Lysa 8 ans et Nolan 3 ans



**Solenne DAGORNE - membre**

Maman de Malo 11 ans et Liam 7 ans



**François MARIE - secrétaire**

Papa d'Alexandre 5 ans et Appoline 2 ans et demi



**Audrey NESPOULOUS - présidente**

Maman de Kyara 7 ans et Milo 5 ans



**Élodie GUERIN - trésorière**

Maman de Wayat 7 ans et Léona 4 ans

**Contact :**  
**07-50-34-99-45**

## Qui sommes-nous ?

Le Comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune.

Créé en 1993, il regroupait à son origine 2 membres de chaque association Saint M'Hervéenne.

En 2018, création de la section jumelage dans le cadre des échanges entre PRINCEVILLE au QUEBEC et SAINT M'HERVE.

A ce jour, le comité compte :

- **21 membres actifs** (Fabrice Brun, Sébastien Pitois, Sophie Bréhin, Mireille Neveu, Marie Péniguel, Jean-Claude Genouel, Michel Orrière, Victor Gallon, Michel Poulard, Théophile Holder, Valérie Frasin, Guillaume Brillet, Valentin Cordelier, Hélène Naudot, Violaine Genouel, Marie Davy, Antoine Bordier, Patrick Davard, Jérôme Guénard, Chloé Péniguel, , Alexandra Beaugendre)
- **5 membres d'honneur** (Dominique Kerjouan, Mireille Travers, Vincent Gadbois, Martine Gaubert, André Genouel)
- **1 membre bienfaitrice** (Marie Chiff'mine)

## Quel est notre but ?

- Animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social.
- Soutenir les autres associations communales en apportant un soutien logistique et humain

## Quelles sont nos manifestations ?

- Chaque 1<sup>er</sup> week-end de mai : **TARTINES D'ARTISTES**
- Dernier week-end d'août : **VIDE GRENIER DE LA SECTION JUMELAGE**
- 1<sup>ER</sup> week-end de septembre : **SOUTIEN ORGANISATIONNEL DES CLASSES**
- Dernier dimanche de novembre : **MARCHE DE L'AVEANT**

## Quelles sont nos actions ?

Location de matériel :

- Tables
- Barnums (5 tonnelles 3x3 – 6 tonnelles 6x4 – 1 tonnelle 10x5)
- Gobelets estampillés comité des fêtes
- Bolée de cidre
- Bancs
- Friteuse
- Toilettes sèches
- 2 barbecues

## Quels sont nos supports ?

Site FACEBOOK      Site INTERNET : <http://comite-des-fetes-saint-m-herve.fr/>

## Comment nous contacter ?



**FABRICE BRUN**  
PRÉSIDENT



**SÉBASTIEN PITOIS**  
SECRETÉAIRE



**SOPHIE BRÉHIN**  
SECRETÉAIRE ADJOINTE



**MIREILLE NEVEU**  
TRÉSORIÈRE



**MARIE PENIGUEL**  
TRÉSORIÈRE ADJOINTE

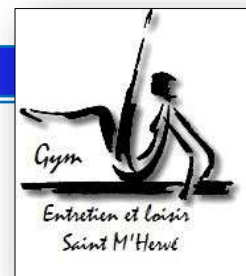
06.01.48.00.05

06.48.67.13.38

06.80.52.85.27

Adresse mail : [comitedesfetestmherve35@gmail.com](mailto:comitedesfetestmherve35@gmail.com)





## Composition du bureau :



Présidente : Jacqueline BEAUDOUIN



Vice-Présidente : Rolande AMIOT



Trésorière : Lydie TEMPLIER



Membre : Marie Noëlle MAHIER

**Saison : de septembre 2022 à juin 2023**

**Nombre d'adhérents : 106**

**Activités proposées, les jours, les horaires et tarifs**

	ADULTES (À PARTIR DE 17 ANS)	ADOLESCENTS (10-17 ANS)	Tous ÂGES
LUNDI 19H30-20H30	Step		
LUNDI 20H30-21H30	Pilate		
MERCREDI 18H30-19H30		Step / fitness / zumba	
MERCREDI 19H30-20H30	Piloxing		
MERCREDI 20H30-21H30	Gym – fitness		
JEUDI 10H30-11H30			Gym douce
Tarifs	110 €	70 €	80 €
	Pas de cours pendant la deuxième semaine des petites vacances scolaires et les 2 semaines des		Pas de cours pendant les petites vacances scolaires

Lieu : salle des sports LA VICTOIRE de SAINT M'HERVE

Contact pour renseignements :

Jacqueline BEAUDOUIN : 02-99-76-72-67 / Rolande AMIOT : 06-77-31-77-47

Adresse mail : [gymsmh35@gmail.com](mailto:gymsmh35@gmail.com)

# HAUTE VILAINE VOLLEY BALL



Le siège social est situé : 1, Rue d'Ernée 35500 Saint M'Hervé

## TROMBINOSCOPE :



Charlène CHANTREL  
Présidente



Stéphanie COURTAIS  
Trésorière



Anthony MARIN  
Secrétaire - Coordination  
M13-M15-M18



Jonas STEF  
Entraîneur M18/Régionale  
Masculin



Robin STEF : Coach  
Régionale Féminin



Christophe GIGNER  
Responsable  
Départementale Masculin



Emilie SUHARD : Educateur  
Ecole de Volley-M9-M11



Antoine JEULAND : Arbitre -  
Coordination  
M18/Départementale Masculin



Amandine BLANCHARD  
Coach M18 Masculin



Axel COURTAIS : Coach  
M15 Féminin



Dylan GIGNER : Coach M15  
Féminin



Audrey BLANCHARD  
Coordination Ecole de  
volley-M9-M11



Catherine MARIN : arbitre -  
Educateur Ecole de Volley-  
M9-M11



Loëva MORICEAU Coach  
M9-M11

# HAUTE VILAINE VOLLEY BALL

## HISTORIQUE DU CLUB

### Le 21 juin 2002 :

Les différents dirigeants des sections volley des clubs de Saint M'Hervé, La Chapelle Erbrée et Bourgon décident ensemble de dissoudre leurs sections respectives pour créer un seul club : La Haute Vilaine Volley-Ball.

Cette nouvelle association permet d'engager, en septembre 2002, 11 équipes regroupant ainsi 70 licenciés.

### Saison 2005-2006 :

Le club de Haute Vilaine passe la barre des 100 licenciés. Le travail de nos entraîneurs (et des cadres du CD35) et la participation à la Coupe de France porte ses fruits car nos jeunes commencent à s'illustrer au niveau départemental.

### Saison 2010-2011 :

Nous sommes associés au collège Sainte Marie à Vitré pour le fonctionnement d'une section volley de l'établissement (des filles et des garçons de 6ème à la 3ème). Ce partenariat permet de faire connaître le club sur Vitré et de proposer aux jeunes élèves de cette section de les accueillir si ceux-ci n'ont pas de club. L'inscription se fait en fin d'année en CM2 par l'intermédiaire de l'école...

L'équipe 1 féminine finit 2ème du championnat de pré-régionale (accession au championnat régionale) et remporte la coupe du Conseil Général.

### Saison 2017-2018 :

La formation au sein du club : la moitié des licenciés du club ont moins de 18 ans et toutes les séances sont encadrées par les éducateurs de Vitré Communauté.

L'équipe masculine finit 1ère du championnat de Pré-régionale et remporte la coupe du Conseil Général.

### Saison 2018-2019 :

Nous avons organisé avec les 9 clubs du bassin de pratique VOLLEY Pays de Vitré les Volleyades M13 du 30 mai au 1 juin.

C'est la compétition nationale annuelle entre les sélections départementales -13 ans Masculines et -12 ans Féminines. C'est un rassemblement de 620 personnes et 52 équipes qui ont joué leurs différents matchs dans les salles du pays de Vitré. C'est à Saint M'Hervé que s'est clôturé cette compétition en accueillant toutes les délégations pour la restauration, ainsi que les 2 finales le samedi 1 juin.

### EFFECTIFS 2022-23 : 99 (jeunes -18 ans : 55 et adultes : 44)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	19h00 : Entraînement M15/M18/Séniors féminines		17h00 :Entraînement M9/M11	20h00 :Entraînement Séniors/M18 féminine & Masculins	Championnats	Coupes
	20h30 : Entraînement M18/Séniors Masculins		18h15 :Entraînement M13/M15			

### CONTACT :

**Anthony MARIN**

2, Allée des Tilleuls, Saint M'Hervé

06-20-86-62-59

Mail Club : [hautevilainevolleyball35@gmail.com](mailto:hautevilainevolleyball35@gmail.com)

Site Internet : <https://www.hautevilainevolleyball35.com/>



Le Conseil d'Administration du Club de l'Amitié se compose de 13 administratrices et administrateurs.

Les membres du bureau sont :

- **présidente** : Colette SERRE (tél : 06 31 27 53 56)
- **vice-président** : Albert NOURRY
- **secrétaire** : Danielle NOURRY (tél : 06 83 45 27 25)
- **secrétaire-adjointe** : Hélène GARY
- **trésorier** : Didier TRAVERS (tél : 06 82 07 20 94)
- **trésorière-adjointe** : Marie-Thérèse PIAU
- **responsable de l'information** : Valérie CARRE
- **représentant auprès du Comité du Secteur de Vitré Est** : Jean HERVAGAULT (tél : 06 76 20 36 21).

**Les autres membres sont :**

- Jacqueline BLOT
- Annie CARRE
- Jean-Marie CARRE
- Michel LEBRETON
- Gérard SUHARD.

En 2023, le Club de l'Amitié regroupe 84 adhérents.

Le Club de l'Amitié organise différentes manifestations :

- en janvier, l'assemblée générale suivie de la galette des Rois
- en février, le Gai Savoir
- en mars, le pot-au-feu
- en avril, un concours de palets
- en mai, un concours de belote
- en septembre, un concours de palets et un concours de belote
- en décembre, le repas de fin d'année, la bûche de Noël.

Les membres du Club peuvent se retrouver les premier et troisième jeudis de chaque mois pour jouer à la belote, au tarot et autres jeux. Il n'y a pas de rencontres en juillet et août.

Le Club a mis en place un atelier de marche nordique adaptée où tous ceux et celles qui aiment la marche se retrouvent tous les mardis matin, sauf pendant les vacances scolaires. Cet atelier est animé par Jean-Claude GENOUEL (tél : 06 27 51 07 60).

Le Club vient de mettre en place un autre atelier : le foot en marchant. Tous ceux et celles qui souhaitent pratiquer ce sport peuvent s'inscrire afin de constituer une équipe. Des rencontres avec d'autres clubs se mettent en place régulièrement. Actuellement, le Club de l'Amitié et celui de La Chapelle-Erbrée constituent une équipe. Cet atelier est animé par Jean HERVAGAULT (tél : 06 76 20 36 21).

Pour s'inscrire à ces ateliers, il faut impérativement être adhérent du Club.

**Les personnes souhaitant des renseignements sur le Club de l'Amitié peuvent contacter les membres du Conseil d'Administration.**



La section locale de l'Union Nationale des Combattants a été créée à Saint-M'Hervé en 1929.

Son tout premier président fut Monsieur Jean-Marie Roger.

Au plan national, "le but de l'U.N.C est d'une part de faire reconnaître le droit à réparation des anciens combattants et plus généralement la reconnaissance de la nation envers ceux-ci et, d'autre part, de faire vivre le devoir de mémoire en participant aux commémorations et en assurant des témoignages, notamment auprès du monde scolaire."

A Saint-M'Hervé, il s'agit principalement de mettre en œuvre le devoir de mémoire envers les combattants des conflits passés et présents et d'honorer ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour notre pays.

La section de Saint-M'Hervé compte 61 membres, dont 28 anciens combattants de la guerre d'Algérie, 6 veuves d'anciens combattants et 27 soldats de France, anciens appelés du contingent, sapeurs-pompiers ou OPEX. Son assemblée générale se déroule le dernier samedi de janvier.

Au plan communal, les activités officielles principales de l'association sont les participations aux deux grandes commémorations : la victoire du 8 mai 1945 et l'armistice du 11 novembre. Soulignons que celle du 11 novembre se fait toujours en intercommunalité avec l'U.N.C. de Balazé.

La population et les élus de Saint-M'Hervé sont chaleureusement invités à se joindre à ces cérémonies importantes pour notre mémoire collective.

La section U.N.C. tient à remercier les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-M'Hervé dont une délégation est toujours présente lors de ses commémorations. Elle est elle-même toujours à leurs côtés lors de la cérémonie de la Sainte Barbe, si chère à nos soldats du feu.

Sur le plan plus festif et convivial, la section U.N.C. de Saint-M'Hervé organise chaque année une soirée choucroute au printemps et une journée méchoui chaque dernier samedi du mois de juillet : cette année, ce sera le 29.

La section U.N.C. rappelle qu'elle est ouverte à toutes celles et ceux qui veulent faire vivre et entretenir la mémoire de ceux qui accomplissent ou ont accompli leur devoir de défense pour notre pays, la France.

### **Le bureau de l'U.N.C. de Saint-M'Hervé**



**Joseph Bénard**  
président



**Henri Morel**  
vice-président



**Francis Simon**  
trésorier



**Didier Lucas**  
trésorier adjoint



**Dominique Kerjouan**  
secrétaire



**Gaston Sorin**  
secrétaire adjoint



**Gérard Beaudouin**  
porte-drapeau



**Raymond Bordier**  
Membre



**Michel Blot**  
membre



**Georges Gadebois**  
membre



**Pierre Lancelot**  
membre

**Contact :**  
**Joseph Bénard**  
**02-99-76-70-72**



Le club a été créé en 2014. Il est né de la fusion des clubs de l'US Bourgon, de la JA La Chapelle-Erbrée et du VESSM de St M'Hervé.

A la création nous avons 4 équipes séniors et quelques jeunes.

Aujourd'hui nous avons 2 équipes séniors, 1 équipe vétérans créée en 2017 et des jeunes dans toutes les catégories.

Pour le foot à 11 jeunes nous sommes en entente avec la Vitreenne et Balazé depuis 5 ans.

L'effectif actuel est de 165 licenciés, nous jouons sur les 3 communes et essayons de garder ce dynamisme.

Le bureau est composé de :



Président : Yoann Loury



Secrétaire : Margot Grimoux



Trésorière : Mélanie Balluais

Les entraînements ont lieu :

- U7 à La Chapelle-Erbrée de 10h à 11h30 le samedi matin
- U9 à La Chapelle Erbrée de 10h à 11h30 le samedi matin
- U11 à La Chapelle Erbrée ou Saint M'Hervé de 15h45 à 17h15 le mercredi après-midi
- U13 à La Chapelle Erbrée ou Saint M'Hervé de 17h15 à 18h30 le mercredi après-midi
- U14/U15 à Vitré (La Mélinais) les lundi & mercredi de 17h30 à 19h15
- U16 à Vitré (La Mélinais) les lundi & mercredi de 19h à 20h30
- U17 à Vitré (La Mélinais) les lundi (18h45 - 20h15) & vendredi (17h30 - 19h)
- Séniors à Saint M'Hervé les mercredi et vendredi de 19h30 à 21h

Personnes à contacter en :

- **Séniors** : Didier Ségalen 06-15-17-22-65
- **Jeunes foot à 11** : Freddy Besnard 06-82-93-08-79
- **Jeunes** : Samuel Lancelot 06-16-26-86-65

## LES AMIS DES SENTIERS



Notre association créée en 1995, a pour objectif de permettre et de promouvoir la randonnée non motorisée, sur la commune de Saint-M'Hervé et ses environs.

- Participer au balisage, l'entretien des chemins en collaboration avec les structures publiques, communales, intercommunales et départementales.
- Maintenir un environnement naturel pour les générations à venir.
- Veiller aux remembrements, travaux publics, ventes ou créations de chemins.

Notre action est de vous permettre de pratiquer vos activités sportives, le plus agréablement possible dans notre bocage.

### LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Co-présidents : Arnaud BOUTEMY, Jean Pierre LE BRIS, Claude VETTIER

Secrétaires : Jean Michel AUBERT, Catherine LE BRIS

Trésoriers : Jean HERVAGULT, Jean Claude GENOUEL

Membres : Une dizaine de personnes nous épaulent dans nos différentes actions.

**Notre Siège social est à la Marie de Saint M'Hervé, vous pouvez nous contacter au 02.99.76.70.01.**



## RANDO HERVÉENNE



### Au premier plan de droite

à gauche : REVERDY Michel (Vice-Président) – BEAUDOUIN Gérard (Président) – AUGEREAU Mireille (Secrétaire) – BIGOT Marie-Françoise (Trésorière).

### Au second plan de droite à

gauche : BLOT Jacqueline (Membre) – BEAUDOUIN Christiane (Membre) – BENARD Monique (Membre) – DAVARD Patrick (Membre).

### Absente sur la photo :

Marie-Madeleine MOREL (Membre)

*Chaque lundi nous vous donnons rendez-vous sur le parking de la mairie (13 H 30 / 14 H) ou directement sur le lieu choisi pour partager un moment de convivialité tout en profitant de notre belle région.*

*Besoin d'informations complémentaires sur le déroulement de ces sorties, n'hésitez pas à prendre contact avec : **BEAUDOUIN Gérard : 02.99.76.72.92 - 06.17.61.56.57***

## TENNIS CLUB HAUTE VILAINE ET CANTACHE

Co-Présidents : Samuel LANCELOT et Bruno LECOT

42 adhérents

**Contact Bruno Lecot : 06-80-01-08-02**



## DEM'ZELLS

Présidente : Marylise BEAUDOUIN

28 adhérentes

**Contact Stéphanie NIDELET : 06-83-24-57-16**



**Les bénévoles, espèce menacée.**

Le bénévole est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations.

Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ».

On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler le budget.

L'ennemi héréditaire est le « yaqua » qui, bien abrité dans la cité anonyme, attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui donne une maladie très grave, le découragement.

« Les premiers symptômes de cette maladie sont : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attiré pour le fauteuil et la télévision.

Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître, et il n'est pas impossible, dans quelques années, de rencontrer cette espèce uniquement dans les zoos...

Les « yaquas », avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront lancer des cacahuètes pour tromper leur ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie le passé lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte ».